

Québec  
27 juillet 2010

**La ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, souhaite annoncer cet automne la création d'un «véhicule» pour assurer que le Plan Nord sera irréversible.**

Par : Alexandre Robillard, La Presse Canadienne

Mme Normandeau a déclaré mardi que cette instance, qui reste encore à définir, garantira que le projet de développement des régions nordiques du Québec se poursuivra au-delà des changements de gouvernements.

«Pour atteindre notre objectif, pour atteindre le caractère irréversible de la démarche, il faut se prémunir contre toute volonté politique éventuelle de mettre fin à une mobilisation qui a commandé énormément de travail de la part des communautés, a-t-elle dit lors d'une entrevue téléphonique. Les communautés y croient fondamentalement.»

Mme Normandeau, qui est responsable du projet, n'a pas voulu dire si le «véhicule» prendra la forme d'un secrétariat ou d'une agence gouvernementale.

Cependant, la ministre a dit que cette instance sera responsable de coordonner le plan de développement, qui s'échelonnera sur 25 ans, ainsi que l'engagement à soustraire 50 pour cent du territoire visé à toute activité industrielle.

«Est-ce que ce sera le ministère de l'Environnement, celui des Ressources naturelles ou une autre instance qui s'assurera du respect de cet engagement qui aura été pris, c'est le genre de questionnement auquel on fait face actuellement», a-t-elle dit.

L'automne dernier, le gouvernement a réuni à huis clos environ 200 personnes, dont les dirigeants de 63 communautés nordiques, pour parler de son Plan Nord.

Mme Normandeau a affirmé que les travaux se sont poursuivis depuis et qu'un plan quinquennal devrait être déposé en novembre.

D'ici là, une nouvelle séance de travail réunissant les représentants des communautés est prévue à la fin de septembre.

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement nordique, Luc Ferland, a déclaré mardi qu'avant de penser à mettre des structures en place, Mme Normandeau devra déposer le Plan Nord.

«C'est mettre la charrue avant les bœufs, a-t-il dit. Elle annonce qu'elle veut mettre en place cet automne une structure consacrée au développement nordique, un secrétariat, un ministère ou on ne

sait pas trop quoi. Et on n'a même pas encore vu le début d'une ligne de ce fameux Plan Nord.»

De plus, dans le contexte où les finances publiques sont déficitaires, M. Ferland doute que la création d'une nouvelle instance soit appropriée.

«Dans le dernier budget, le gouvernement parlait plutôt de rationalisation, de coupures, a-t-il dit. Alors je ne sais pas comment ils vont faire pour mettre en place de nouvelles structures.»

L'automne dernier, lors de la rencontre des communautés nordiques, cinq des neuf communautés innues du Québec ont claqué la porte, affirmant qu'elles ne consentiraient à aucun projet du gouvernement sur leur territoire tant que leurs droits ancestraux ne seraient pas reconnus.

En mai dernier, les innus de Uashat Mak Mani-Utenam, près de Sept-Îles, ont déposé devant les tribunaux une requête en injonction interlocutoire contre le projet hydroélectrique de La Romaine, au nord de Havre-Saint-Pierre, et l'aménagement des lignes de transport.

Mme Normandeau n'a pas voulu commenter cette situation, étant donné que la cause, dont la prochaine audience est prévue au printemps 2011, est présentement devant la justice.

La ministre a cependant affirmé que même si les cinq communautés dissidentes, regroupées au sein de l'Alliance stratégique innue, ne participent pas aux réflexions sur le Plan Nord, des contacts sont maintenus.

«La capacité de conclure des ententes, d'influencer le gouvernement, ça se fait autour de la table, ça ne se fait pas à l'extérieur», a-t-elle dit